

INFO PROJET



> ÉCOLE FACE

CONTEXTE

L'école primaire et secondaire à vocation artistique FACE (Formation Artistique au Cœur de l'Éducation / Fine-Arts Core Education) a développé, depuis sa fondation en 1975, un modèle unique d'éducation qui valorise un enseignement global et riche. Cette école de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) accueille environ 1 350 élèves, dont le tiers provient de la CSEM (Commission scolaire English-Montréal).

L'école FACE est un joyau de la CSDM, en raison, notamment, de son offre pédagogique unique, du partenariat avec la CSEM, de son emplacement stratégique au centre-ville et de son bâtiment à valeur patrimoniale.

Le projet de réhabilitation de l'école est régi par la Directive sur les projets majeurs d'infrastructure publique, étant donné que son coût est évalué à plus de 50 M\$. La Société québécoise des infrastructures (SQI) agit donc à titre de gestionnaire de projet dans ce contexte-ci. La CSDM, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et la SQI sont donc partenaires dans ce projet.

LE PROJET

Le bâtiment de l'école FACE comporte cinq étages et est construit en maçonnerie massive intégrant des éléments structuraux en acier. L'édifice a été conçu selon les principes de composition classique, plus précisément de style Beaux-Arts. Aujourd'hui centenaire, il n'a subi aucune transformation notable ni réhabilitation majeure à travers les années. Bien qu'ayant maintenu une fonction continue d'éducation primaire et secondaire depuis sa construction, il n'en demeure pas moins que les besoins ont évolué au cours des années. L'école FACE se heurte ainsi à certains enjeux fonctionnels intimement liés à la particularité du programme pédagogique offert.

L'état avancé de vétusté de l'édifice nécessite qu'il fasse l'objet d'une réhabilitation majeure et complète. Pour ce faire, les élèves de l'école devront tous être délocalisés, et ce, pour la durée du chantier.

CE QUI EST EN COURS ET CE QUI S'EN VIENT

Inspection des façades

L'édifice de l'école FACE est assujéti au Règlement visant à améliorer la sécurité dans les bâtiments existants de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Ses façades doivent donc faire l'objet d'inspection périodique afin de valider et d'assurer leur intégrité. La plus récente inspection est en cours et devrait se terminer en janvier 2020. Le rapport d'inspection sera soumis en mars 2020.

Programme fonctionnel

Les ateliers de travail réalisés aux mois d'août, septembre et octobre avec les architectes mandatées pour l'élaboration du programme fonctionnel et l'équipe-école ont été très fructueux. À la fin du mois de novembre, une première version du programme fonctionnel a été soumise à l'équipe-école pour commentaires. Les architectes sont en train de peaufiner le document et seront en mesure de remettre la version finale en janvier 2020.

Analyse immobilière et Profil d'immeuble FACE

Le profil d'immeuble vise à documenter l'état des principales composantes, des systèmes et des équipements du site et de l'école FACE.

L'analyse immobilière vise à accompagner les parties prenantes dans le choix d'une solution immobilière. Dans le cas de l'école FACE, il s'agit d'élaborer différents scénarios d'aménagement de l'école et de retenir celui qui est le plus pertinent selon plusieurs critères, dont les exigences fonctionnelles et celle encadrant la préservation du patrimoine bâti.

Le profil d'immeuble et l'analyse immobilière se feront par une firme de professionnels. Un processus d'appel d'offres public est en cours pour la sélection de la firme. Le mandat de la firme débutera en janvier 2020 et se conclura en novembre 2020 avec l'émission finale des conclusions de l'analyse immobilière et du profil d'immeuble.

Délocalisation

Le projet de réhabilitation de l'école FACE nécessite la relocalisation temporaire, pour quelques années, des activités de l'école FACE pour mener à bien les travaux sans compromettre la sécurité des élèves et du personnel. Le choix du ou des sites de relocalisation n'est pas encore arrêté. Plusieurs options ont été proposées et sont toujours à l'étude. Une stratégie pour le choix des sites est en cours d'élaboration. Cet exercice se fait en coordination avec la CSDM, le MÉES et la SQI. Le comité de vigie de FACE sera appelé à participer à cet exercice au moment opportun.